

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18391 - 71ÈME ANNÉE

**Paul Vergès appelle à la mobilisation de toutes les personnes concernées**

## Suppression de la sur-rémunération : l'épargne pour préserver les revenus des fonctionnaires



Paul Vergès tenait hier une conférence de presse.

**Hier, le sénateur a souligné un accord du Parti socialiste et des Républicains sur une mesure : la suppression de la sur-rémunération. Seule diffère la méthode. Celle du PS est détaillée dans les propositions du rapport Lurel, et celle des Républicains dans le programme présenté la semaine dernière par Nicolas Sarkozy. Face à l'inévitable, Paul Vergès appelle les personnes concernées à se mobiliser et rappelle sa proposition de l'épargne, qui permet de préserver les revenus des fonctionnaires visés par les projets de suppression de la sur-rémunération outre-mer.**

**F**rançois Hollande a fixé la stratégie en mai 2015. Travail a été confié à Victorin Lurel, qui a remis le rapport sur l'égalité réelle voici 15 jours au Premier ministre.

Dans tous les milieux parlementaires, on indique que le texte sera déposé et débattu dans les 3 à 6 mois qui viennent », indique Paul Vergès, « quand le Parlement aura décidé, le sort de La Réunion sera

scellé pour 25 ans ». Mais face à cette situation, les responsables politiques n'ont pas pris conscience de l'urgence, estime le sénateur. Il rappelle que François Hollande a donné rendez-vous à tout l'outre-

mer. C'est la première fois que l'objectif est fixé, 25 ans. « Toute La Réunion va basculer », poursuit le sénateur. « Si le texte est voté et que la loi s'applique en 2017, on en a jusqu'en 2041. Quelle sera la situation à La Réunion en 2041 ? L'immense majorité de la population actuelle est concernée. À eux s'ajoutent les 150.000 Réunionnais supplémentaires. Jamais un gouvernement ne s'est fixé un tel enjeu, sur un mot d'ordre séducteur : l'égalité réelle ». En 2041, Madagascar aura 45 millions d'habitants, l'équivalent de France en 1939, et l'ensemble des îles de la COI en comptera 60 millions. Au même moment, La Réunion sera peuplée par un million de personnes.

Et de rappeler la différence avec le vote de la loi du 1946, abolissant le statut colonial. Ses auteurs avaient fait un rêve. Cette fois, avec le projet de loi d'orientation, les objectifs seront fixés pour les 25 ans à venir. Autrement dit, « on sait où on va, c'est le contraire de 1946 ».

Concernant l'égalité réelle, le parlementaire réunionnais rappelle les indicateurs sociaux à La Réunion. Avec aujourd'hui près de 150.000 personnes totalement privées d'emploi, cela signifie qu'il faudrait créer tous les ans pendant 25 années plus de 5.500 emplois pérennes rien que pour épuiser le nombre de chômeurs actuels. Et cela sans compter la hausse de la population active. Qui peut croire que cela soit possible. Et à cela s'ajoute les 46 % de Réunionnais qui sont dans la grande pauvreté. Conclusion : « c'est de l'enfumage évident ».

### Prélèvement d'un milliard d'euros par an

Pourtant, la sonnette d'alarme est tirée. Elle porte sur deux points : la sur-rémunération et l'abattement de 30 % des impôts sur le revenu.

Le projet proposé dans le rapport Lurel propose la suppression de la sur-rémunération au bout de 2 plans de convergence de 5 ans. Aussitôt après cette annonce, Nicolas Sarkozy prend position et dit qu'il faut supprimer la sur-rémunération, diminuer le nombre de fonctionnaires. « Le problème central depuis 70 ans arrive en urgence dans le débat », souligne Paul Vergès. Il constate que les victimes de ces mesures connaissent quelle sera leur baisse de revenu. Le fonctionnaire sait désormais que l'objectif du gouvernement et de l'opposition sont de supprimer la prime majorant de 53 % son salaire. Pour l'abattement

de 30 %, c'est le même cas de figure. La suppression de ces deux dispositifs vont prélever à La Réunion près d'un milliard d'euros chaque année. C'est un effort exceptionnel des Réunionnais dans la loi d'égalité réelle.

### « Le rendez-vous est arrivé »

Le sénateur affirme que « le rendez-vous est arrivé » avec deux solutions portées par le gouvernement socialiste et l'opposition qui sont d'accord sur la suppression de la sur-rémunération.

Paul Vergès rappelle qu'il est possible de faire autre chose, et revient sur une proposition formulée en 1992, quand la sur-rémunération à La Réunion était de 65 %. « Nous disions que ce problème bloque le développement de toutes les régions d'outre-mer. À l'époque, un gouvernement avait dit "je donne plus à une catégorie et pas aux autres". Nous avions soulevé le problème. Mais il faut éviter qu'à l'inégalité de départ s'ajoute une injustice ». Et de poursuivre : « Nous disions : "quand ce moment va arriver, que l'ensemble des personnes concernées fassent bloc" ».

### Pour une solution sans perte de revenu

Paul Vergès est contre la remise en cause unilatérale du contrat entre l'employeur, l'État, et l'employé, le fonctionnaire, qui comprend le montant du salaire. « Ce n'est pas en supprimant la sur-rémunération que l'État va tout réparer. Cela ne doit pas se faire au détriment des fonctionnaires d'État », dit en substance le parlementaire réunionnais.

Voici près de 25 ans, il avait préconisé une solution étalée dans le temps.

« Tout d'abord le respect des avantages acquis » pour ceux qui en bénéficient. Au lieu de baisser les revenus des fonctionnaires, le sénateur estime que l'État a les moyens de conserver les avantages acquis dans une épargne au service du développement, selon des conditions à définir par toutes les parties en présence.

La part sur-rémunérée du salaire serait donc affectée à ce fonds tout en restant la propriété du fonctionnaire qui pourra en récupérer la totalité, majorée par les intérêts au bout d'une période à définir. Le montant

de cette part versée dans le fonds d'épargne devrait également tenir compte des situations personnelles, et pourrait donc être minorée par des dépenses d'investissement telles que comme l'achat d'une maison ou le financement des études des enfants.

### « La sur-rémunération est morte »

« On verra l'attitude des syndicats et des politiques devant ce rendez-vous inévitable », déclare Paul Vergès, « nous avons été les seuls à tenir compte des avantages des fonctionnaires d'État. On verra qui il y a 25 ans a défendu la solution juste, et qui a menti et n'a rien fait ».

Le sénateur considère que La Réunion se prépare à vivre son plus grand événement social et économique depuis 70 ans. Plus d'un milliard d'euros sont en cause. « Au moment de vérité, nous verrons l'attitude des uns et des autres ».

Compte tenu de l'accord du PS et des Républicains sur l'alignement des salaires des fonctionnaires outre-mer sur ceux de la France, cela veut clairement dire que « la sur-rémunération est morte ».

Pour le parlementaire, ceux qui ont des avantages acquis peuvent encore les sauver avec la solution de l'épargne. « Si personne ne bouge, ce sera l'application du programme Lurel et Sarkozy. « On arrive devant des obligations de rendez-vous. Ce n'est pas fait de ne rien dire que cela va éviter la chose ».

### Pas de miracle à attendre

Paul Vergès rappelle que « des dizaines de milliers de familles sont concernées ». Cela concerne non seulement les agents titulaires des trois fonctions publiques, mais aussi les secteurs qui bénéficient des effets de la sur-rémunération, comme la grande distribution, le BTP, l'automobile. Cette somme représente « la plus grande partie des crédits de consommation décidée chaque année ».

Et de souligner une apathie à La Réunion alors qu'il existe des protestations aux Antilles et à Mayotte.

« Il est urgent de se réunir pour proposer une solution pour éviter la catastrophe, il n'y aura pas de miracle ».

## Édito

# Loi El-Khomri : les jeunes face à la répression



L'Etat policier qui nous bâillonne », ce propos tenu hier par un jeune manifestant à Paris illustre le nouveau pas franchi par la mobilisation contre la loi El-Khomri, ainsi que par la répression. Hier, à l'appel de l'UNEF et des syndicats lycéens, les jeunes étaient appelés à une nouvelle journée d'action. Le gouvernement comptait sur les vacances dans une partie des académies en France pour que le mouvement s'essouffle. Les faits ont surtout démontré qu'il a renforcé le dispositif policier.

En effet, hier en arrivant au lycée, les jeunes de la région parisienne ont été surpris par la présence beaucoup plus importante des policiers, présents aux aurores devant les établissements. Les contrôles d'identité et ce déploiement de force ont sans doute joué dans la diminution du nombre de lycées bloqués. Malgré tout, les syndicats en ont dénombré plus d'une centaine hier. Dans le même temps, policiers et CRS étaient également là pour filtrer les accès aux lieux de rassemblement à Paris.

Cette tension palpable a dégénéré en affrontements à plusieurs reprises. À Paris, des manifestants ont été encerclés et aspergés de gaz lacrymogène, rapporte Le Monde. Notre confrère indique également qu'une manifestation a été bloquée dès le départ par des CRS qui ont barré la route. Il y eut ensuite des échanges de tirs de grenades et de jets de pavé. À Rennes, les jeunes ont bloqué la gare pendant deux heures, empê-

chant la circulation des trains.

Le rendez-vous est donné pour samedi 9 mars, date d'une seconde journée d'action après celle réussie du 31 mars. Cette fois, les syndicats seront dans la rue aux côtés des jeunes qui refusent le modèle de société que veut imposer la loi El-Khomri. Ils voient dans le projet de Loi Travail la porte ouverte à une vie de précarité. À La Réunion, l'Intersyndicale organise samedi deux défilés à Saint-Denis et à Saint-Pierre. Dans notre île, les conséquences de l'application d'un tel texte seront encore plus graves qu'en France. Les récentes manifestations à Saint-Denis ont en d'ailleurs rappelé l'ampleur de la crise sociale.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Communiqué de la section PCR de Saint-Denis

# «Halte à la répression, écoutons enfin la parole des jeunes»

Depuis deux jours, la ville de Saint-Denis, la plus grande de La Réunion, est touchée par un mouvement social déclenché par le changement des horaires de bus. La Section de Saint-Denis du Parti communiste réunionnais condamne l'usage de la répression, affirme sa solidarité avec les victimes, appelle la présidence de la CINOR et la mairie de Saint-Denis à la discussion par l'organisation d'une table ronde avec toutes les personnes concernées. Voici le texte du communiqué diffusé hier.

En mars 2012, la jeunesse s'était révoltée contre les injustices de ce système. Près d'une centaine de jeunes avaient été emprisonnés. Le détonateur était un mouvement de protestation contre le prix des carburants. Le Parti communiste réunionnais avait été le seul parti solidaire des prisonniers, demandant la libération des jeunes. Depuis deux jours, la commune de Saint-Denis est touchée par plusieurs manifestations. Après la Bretagne, la Colline des Camélias et Saint-François, le mouvement s'est étendu au Chaudron. Cette fois-ci, ce sont les nouveaux horaires de bus qui ont été le détonateur de ce mouvement social. En effet à Saint-Denis, près de 40 % de la population vit en dessous du

seuil de pauvreté. Nombreux sont les Dionysiens à ne pouvoir se payer le luxe de s'acheter une automobile, en particulier les jeunes. Les bus sont donc leur seul moyen de déplacement pour aller travailler ou pour en chercher. Décidé par la CINOR sous présidence socialiste, ces changements ont manifestement été faits sans la concertation nécessaire avec les personnes concernées.

La section PCR de Saint-Denis comprend les raisons de la colère. Elle appelle à la tenue d'une table ronde avec tous les acteurs concernés. Dans l'immédiat, les communistes de Saint-Denis condamnent l'usage de la répression qui ne fait qu'aggraver les choses.

La section PCR de Saint-Denis ap-

pelle la mairie et la présidence de la CINOR à la raison. Faute de quoi, le fossé entre la population et les élus va continuer à se creuser. Il ne faudra pas s'étonner que les abandonnés du système soient obligés d'avoir recours à des moyens d'expression toujours plus radicaux. Les jeunes et des abandonnés peuvent compter sur le soutien des communistes de Saint-Denis.

Fait à Saint-Denis, ce mardi 5 mars 2015

**Pour la Section PCR de  
Saint-Denis,  
Alain Gravina, secrétaire de  
Section**

## Le mouvement se poursuit avec une grande manifestation demain

# Grève générale à Mayotte soutenue par le Conseil départemental

Le mouvement s'élargit à Mayotte. Commencée mercredi dernier, la grève générale pour l'égalité réelle a obtenu lundi le soutien du Conseil départemental. À la suite d'une rencontre avec l'Intersyndicale, Issa Abdou, vice-président du Conseil départemental, a publié cette déclaration sur un réseau social : « je suis heureux de vous annoncer que les élus du département soutiennent le mouvement. Parce qu'au fond, nos revendications sont les mêmes. Mieux, une rédaction commune sera faite demain et jeudi dans le lot du package que le président ira dé-

fendre le 26 avril prochain à Paris ». Pour sa part, l'Intersyndicale annonce la poursuite du mouvement. Dans son dernier communiqué, elle annonce ceci :

« Après la journée de grève de ce 5 avril, l'intersyndicale a décidé en assemblée générale tenue au conseil départemental de reconduire le mouvement. En effet après la première partie de la matinée sur Doujani, l'intersyndicale a rencontré au conseil départemental son président et son vice-président Issa Abdou, le député Boinali, et le président de l'association des maires. L'intersyndicale leur a de-

mandé leur soutien actif en remontant ses revendications à Paris et en prenant part aux manifestations. Les élus se sont engagés à rédiger un document avec l'intersyndicale qui sera envoyé à Paris. De même, ils marqueront leur présence dans la manifestation de jeudi 7 avril.

L'assemblée générale des grévistes a décidé la poursuite des actions. Par conséquent, l'intersyndicale demande aux grévistes d'être actifs dans les actions de mercredi 06 avril 2016 et de venir massivement à la manifestation de jeudi 7 avril. »

## 5 ans après le changement de statut, la crise

# Mayotte : plus de cours dans un lycée à la suite du droit de retrait des enseignants

**Hier mercredi, tous les enseignants du lycée de Kaweni ont choisi d'exercer leur droit de retrait car ils estiment qu'ils ne peuvent plus travailler dans des conditions de sécurité suffisantes compte-tenu de la violence. Leur communiqué donne un aperçu de la crise sociale à Mayotte.**

**C**omme pour nos collègues du collège K2, cette décision fait suite à une succession incessante d'incidents, de vols et d'agressions.

Chronologie non exhaustive des faits de violence au sein, et aux abords du Lycée de Kawéni depuis la rentrée scolaire :

Septembre : Vandalisme des véhicules sur le parking

Octobre : Deux vols de scooters avec agression sur le parking (entraînant ITT et démission du collègue agressé)

Octobre : Une enseignante d'EPS agressée à de nombreuses reprises entre le lycée et le terrain de sport.

Octobre : Grève des lycéens pour les problèmes d'insécurité déjà récurrents à l'époque

Janvier : Une enseignante prise à partie alors qu'elle défendait un élève agressé à la sortie du lycée... Elle me me "sauvée" par un autre enseignant qui passait par là.

Février : Une collègue agressée à la sortie du lycée

Février : Une vitre de voiture brisée

pour vol d'ordinateur sous les yeux des collègues

Février : Agression des collégiens lors des journées portes ouvertes

Février : Un enseignant reçoit des pierres sur le parking !

Février : Plusieurs collègues « caillassés » en voiture en sortant du parking

Avril : Les agents agressés régulièrement (entraînant ITT et points de suture).

Des élèves régulièrement agressés et rackettés aux abords de l'établissement, plus d'une vingtaine à ce jour, et des élèves « démissionnaires » par peur de se rendre au lycée.

Les bus du lycée de Kawéni faisant régulièrement l'objet de violences.

Des cambriolages à répétition (vol de matériels pédagogiques).

Les derniers faits qui nous obligent à exercer notre droit de retrait le mercredi 6 avril 2016 :

Vendredi 1 avril 2016 collègue agressé en défendant un élève, 1 bras

cassé ITT du collègue et expédition punitive à coup de tournevis à l'encontre de l'élève défendu (mardi 5 avril 2016)

Vendredi 1 avril 2016 Une collègue poursuivie jusqu'à sa voiture à l'extérieur du lycée

Mardi 5 Avril 2016 : Un groupe de 8 collègues menacés, insultés et caillassés sur le parking enseignant. Malgré les nombreuses mesures prises à l'intérieur de notre établissement pour assurer la sécurité des élèves et des personnels, la situation ne cesse de se dégrader dans et aux abords du lycée.

À ce titre, nous attendons des propositions, et des actes forts, de la part des différentes parties prenantes : Vice-Rectorat, Préfecture (police) et Mairie.

Notre droit de retrait s'exercera tant qu'une rencontre avec les décideurs n'aura pas lieu.

### Di sak na pou di

## Il y a cinq ans, Aimé Césaire au Panthéon

**6** avril 2011-6 avril 2016, cela fait 5 ans qu'une plaque à la mémoire d'Aimé Césaire a été dévoilée par les autorités, au Panthéon, temple de la République. Une plaque symbolisant un hommage national à celui qui - est-il besoin encore de rappeler - a été un de ceux qui, aux côtés de Raymond Vergès et Léon de Lépervanche, ont fait adopter à l'unanimité, l'abolition du statut colonial à la Réunion, à la Martinique, en

Guyane, et Guadeloupe, avec la loi du 19 mars 1946 et dont il a été le rapporteur.

Aimé Césaire est décédé le 17 avril 2008. Cela fera 8 ans, la semaine prochaine. Au moment où, ici à La Réunion, nous venons de célébrer le 70e anniversaire de l'abolition de ce statut, il me semblait utile de rappeler cet événement.

**Paul  
Saint-André**

## Grève demain au Conseil départemental

**L'Intersyndicale CGTR-CFDT-FO-UNSA-SAFPTR-SPCD-CFTC appelle les agents du conseil départemental à la grève à partir de demain. Voici son communiqué**

Lors de notre réunion de négociation ce jour, le 5 avril, avec la Présidente du Conseil Départemental, il y a eu des déclarations d'intentions mais rien n'a été acté.

De ce fait, l'intersyndicale confirme son appel à la grève le jeudi 7 avril 2016 et pour se faire, elle demande la mobilisation générale de tous les agents de la collectivité pour faire aboutir leurs revendications.

Rendez-vous à 8h00 sous le hall du Palais de la Source à Saint-Denis.

# Oté

## Shak problèm na son solisyon, mé shak solisyon na son problèm... ! étsétéra, étsétéra, la ké lo ra

*Si moin la fine dir kozman-la éskiz amoin pars radoté la pa solman in késtyon d'az. Donk, ala mon kozman : si ni pèrs in trou dopi La Réunion ziska dann milyé la tèr é si ni pous dési ziska fé sort lo trou l'ot koté la tèr, ni tonm dsi nout z'antipod é ni tonm dsi bannzil Hawaii . Zistoman an parmi so bannzil-la nana inn té i apèl l'il lo shat : l'avé lo shat partou, partou é an plis lo bann z'animo la vni mové... Si ou i akos an bato, out poi lé o fé.*

*Bann z'amérikain-avèk zot i grat pa lo popyèr !- la desid tyé lo bann shat avèk in tonn produi shimik la gaz azot. Lo shat mor, l'ariv lo ra an poundyak. Donk la gaz lo bann ra. Lo ra la fine mor, in kantité d'kantité d'fourmi l'arivé. Kosa i fé éstèr ? Tyé lo bann fourmi ? Bin kosa v'ariv apré ? So kou isi bann z'amérikain la desid fé bann tèst, bann z'espèryans é mi pans té par la k'i falé komansé pars konm i di dann la shanson : « Sé zis in késtyonn l'ékilib ! », donk in késtyon dir pou trouv in bon solisyon.*

*Si ni pran la késtyonn gaz avèk l'éfé d'sèr : in késtyon sinp ? La pa vré ditou, in késtyon konpliké é konm di lo kont pli kon ké pliké. Mé bann moun intélizans la trouv la solisyon. Lakèl ? Invant in bann z'éolyène pou kaptir lo gaz karbonik. Mé pou fé koué ? Pou fé in konpozisyon avèk sépa kèl sèl l'aliminiome. Pou mète ou ? Pou antèr dan la tèr ! Mé aprés ? La pa riskab arfé déga sa ? Pétète oui, pétète pa ? Pars si shak problèm na son solisyon. Mé shak solisyon na son problèm... étsétéra, étsétéra, la ké lo ra.*

**Justin**

« Lo z'ènmi d'mon z'ènmi sé mon z'ami. A ouèt ! » - In kozman po la rout

Moin lé pa sir sa in provèrb kréol mé dizon sé in problèm imin, donk in problèm osi pou La Réunion. Kan mi pans sa, moin nana dann l'éspré bann Daesh -i di ankor l'éta islamik. Konm bann z'amérikain la trouv Assad lo prézidan la Syri té z'ot ènmi, zot la rod in manyèr pou roganiz in z'ènmi pou z'ot z'ènmi é pou zot sa té i doi règ lo problèm Assad. Donk zot la trouv Daesh, la fé roganiz l'antrènman banna épi la roganiz l'arivé bann mèrsonèr i sort dann tout péi : ziska soisant-dis mil dan lé z'apopré. Assad, ton poi lé o fé ! Mé ala ké Daesh la arvir kont bann l'oksidan - zot la antann z'atanta partou - épi kont lé z'ot mizilman é oila ké la solisyon i dovien in problèm tré dir pou réglé. Ala ké so kou isi sé Assad ké lé riskab sort vinkèr vi k'bann riss i ède ali pou d'bon. Ala ké mon provèrb i vo sak li vo, in gouni krotin sèk é ala pou kosa mi di « A ouèt ! »